

École des Voyageurs



8736 - 216e rue
Langley C-B V1M 2X9
Téléphone: 604-881-0222
voyageurs.csf.bc.ca

Le lundi 3 février 2020

Objet: Demande de permission pour une sortie scolaire de deux jours comprenant deux nuitées au camp Horn Lake, le 27 et 28 mai 2020.

Cher Conseil d'administration,

Dans le cadre d'un projet de correspondance entre les élèves de la classe de 6^e et 7^e année de l'école des Voyageurs et les élèves de l'École Alberni Elementary School, je souhaite vous présenter l'opportunité de procéder à l'organisation d'une excursion étudiante. Ce voyage permettrait aux élèves des deux écoles mentionnées ci-haut de se rassembler à la suite de 3 mois de correspondances écrite et virtuelle. Par la présente, nous sollicitons votre permission afin d'offrir à nos élèves une sortie scolaire de trois jours incluant deux nuitées au camp Horn Lake.

Description de l'initiative

La sortie au camp, ainsi que le projet de correspondance initié par Mme Vanessa Archambault, enseignante de 6^e et 7^e année, représente une opportunité unique pour nos élèves de rencontrer d'autres élèves francophiles de leur âge. Cette initiative rassemblera environ 47 jeunes de la province et permettra de leur faire vivre une expérience mémorable en plein air.

Lors de leur excursion, les élèves de l'école des Voyageurs feront de nombreux sports et activités stimulantes, dont de la planche à pagaie, une course à relais et une visite des grottes de la région de Port Alberni. Certaines de ces activités sont à haut risque et, conséquemment, l'enseignante organisatrice du projet s'est assurée de discuter des risques que la sortie implique et d'expliquer aux parents les mesures d'encadrement qui seront mises en place pour assurer la sécurité des élèves. Conformément à la procédure exigée par le CSF, un formulaire de consentement et de clauses de renonciation seront signés par chacun des parents des élèves participant à l'activité.

Financement

Suite à la session d'informations offerte aux parents des élèves de l'école des Voyageurs, tenue le 22 janvier dernier, il fut constaté que la communauté démontre de l'intérêt pour ce projet et supporte les initiatives de financement en lien avec la sortie scolaire. Au cours de la session d'information, l'APFL a aussi démontré son support pour l'activité en contribuant au coût de la sortie à raison de 25 \$ supplémentaire par élève. La totalité des dépenses prévues pour l'excursion sont énumérées dans le tableau ci-dessous.

Prévisions budgétaires

Transport et hébergement

Traversier (5 véhicules x 2 = 575,00\$)
(26 passagers x 2 = 894,40\$)

Hébergement Hébergement
(26 participants x 2 nuits x 8\$ = 416,00\$)
Repas
(26 participants x 8 repas x 5 \$ = 1040,00\$)

Activités (supervision inclue par des moniteurs certifiés)

Course à Horn Lake (Amazing Race) (29 \$x 21 participant = 609,00\$)

Visite des grottes (29 \$x 25 participant = 725,00\$)

Planche à pagaie (29 \$x 26 participant = 754,00\$)

Total des coûts par élèves

(5013,40\$ / 20 élèves = 250,67\$)

Total du financement disponible

APFL (500\$/20= 25\$)

Dépenses de sortie financées par l'APFL (1000\$/20=50\$)

Projet éducatif de l'école (1000\$/20=50\$)

Levées de fonds des élèves (\$2513,4/20=125,67\$)

- Ventes de chocolat chaud pour la Saint-Valentin
- Ventes de pâtisserie pour Pâques
- Collecte de bouteilles et de cannettes pour le jour de la Terre

L'importance de soutenir nos élèves de manière inclusive fut soulevée lors de la rencontre avec les parents et il fut déterminé qu'aucun élève ne serait laissé derrière pour des raisons financières. Dans l'éventualité où les efforts de financement des élèves, à travers leurs levées de fonds, ne permettent pas de couvrir la totalité des frais encourus pour l'excursion, l'école des Voyageurs assumera les frais associés à la sortie pour les familles qui ne pourront pas se le permettre.

Itinéraire

En ce qui concerne les modalités de transport et de supervision, nous planifions bénéficier de six accompagnateurs, dont Madame Archambault qui est l'enseignante responsable du projet, la direction de l'école des Voyageurs, et quatre parents bénévoles. Nous aurons donc un ratio d'un adulte pour cinq élèves. Chaque adulte accompagnateur agira en tant que conducteur bénévole lors de la sortie. Les accompagnateurs ont démontré qu'ils possèdent leur propre véhicule, un permis de conduire valide, et des assurances automobiles rencontrant les exigences de ICBC dans le cadre de sorties scolaires. L'école consignera un registre des photocopies des permis de conduire des accompagnateurs ainsi que de leurs déclarations d'antécédents et leurs preuves d'assurances automobiles.

En annexe, vous trouverez l'horaire des déplacements et des activités quotidiennes au camp ainsi que les attentes envers les élèves lors de l'excursion.

En attente d'une réponse de votre part, nous vous prions d'agréer nos sentiments distingués.



Jean-François Beaulieu
Directeur



Vanessa Archambault
Enseignante de 6^e et 7^e année

École des Voyageurs
8736 – 216th Street Langley (C.-B.)
V1M 2X9
Téléphone: 604-881-0222

Annexe 1

Horaire des activités

Le mercredi 27 mai

6 h 00 Rendez-vous à l'école et chargement des voitures avec les bagages et le matériel de camping.

11 h Arrivée au camping Horn Lake et installation de tentes sur le site du groupe. Rencontrez l'autre classe et terminez l'installation de la tente avec leur partenaire.

12 h Dîner

13 h Activité

15 h Collation

15 h 30 Activité

17 h Activité

18 h Souper

19 h Jeux de feu de camp

20 h 30 Heure du coucher

21 h Temps calme!

Le jeudi 28 mai

7 h 00 Il est temps de se lever!

7 h 30 Déjeuner

8 h 30 Ranger et préparer l'activité

9 h Activité

10 h 30 Collation

12 h Dîner

13 h Activité

15 h Collation

15 h 30 Activité

17 h Activité

18 h Souper

19 h Jeux de feu de camp

20 h 30 Heure du coucher

21 h Temps calme!

Le vendredi 29 mai

7 h Il est temps de se lever!

7 h 30 Déjeuner

8 h 30 Ranger et emballer / dire au revoir à l'autre école

9 h 30 Prise en charge des voitures

15 h 30 Arrivée à l'école

Attentes envers les élèves lors de la sortie

Afin que ton séjour au camp Horn Lake soit une expérience enrichissante et positive, il y a certaines règles à respecter :

- Je me conduis et je joue de manière sécuritaire en tout temps.
- Je traite les autres avec respect et politesse.
- Je respecte les consignes données par les adultes responsables.
- Je participe aux activités offertes à mon plein potentiel.
- Je fais preuve de coopération et de collaboration en tout temps.
- Je socialise avec une diversité de gens.
- Je n'apporte pas de matériel électronique (cellulaire, iPod, jeux électroniques, etc.)
- Je communique en français en tout temps.
- Je m'engage à respecter et promouvoir les valeurs de notre école pendant toute la durée du camp

Je m'engage à respecter des attentes.

J'ai pris connaissance des attentes.

Signature de l'élève

Signature du parent

